



PROJET DE CIRCULAIRE DE MISSIONS DU PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Le 16 juin 2010

La FADBEN, association des professeurs documentalistes de l'Éducation Nationale, prend acte de la prise en compte de plusieurs de ses demandes de modifications dans la nouvelle version de la circulaire de mission. Néanmoins, elle souhaite apporter de nouveaux compléments à ce texte et préciser que, pour la FADBEN, la mission des professeurs documentalistes à pour seule finalité de développer la culture informationnelle des élèves, pour cela la circulaire de mission se doit de :

- ⇒ Fixer les enjeux socio-éducatifs de la culture informationnelle (désignée dans le document de travail par maîtrise et culture de l'information) en associant la mission du professeur documentaliste, en premier lieu, au développement des connaissances et compétences attendues des élèves dans le domaine info-documentaire, domaine d'enseignement du professeur documentaliste relevant, conformément au programme du CAPES de documentation, des Sciences de l'information et de la communication. En l'associant, en second lieu, comme pour tout autre enseignant, au développement des compétences liées à l'autonomie de l'élève et aux enjeux citoyens qui relèvent de la responsabilité de tous.
- ⇒ Définir le rôle de la documentation dans un établissement scolaire du second degré et déterminer les finalités de l'organisation des ressources informationnelles.
Nous tenons aux termes : CDI, espace didactisé et moteur de la formation de tous les élèves à la culture informationnelle.
- ⇒ Placer le projet documentaire à sa juste place dans le projet d'établissement. Un projet qui intègre à la fois la formation des élèves et la gestion des ressources.

Nous attendons depuis l'année 2000, que la politique documentaire soit inscrite dans une vraie démarche collective, placée sous le pilotage du chef d'établissement, au service des besoins des élèves identifiés dans le projet d'établissement et des ambitions éducatives académiques.

La FADBEN travaille depuis des années, en lien avec la recherche universitaire, à la définition d'une culture informationnelle commune englobant culture de l'information et éducation aux médias, ainsi qu'à la délimitation des contenus et des méthodes d'enseignement liés au développement de la culture informationnelle en milieu scolaire. Elle est prête à mettre son expertise au service d'un changement qui prend en compte les évolutions sociales et technologiques, tout en recentrant le professeur documentaliste sur le cœur de son métier d'enseignant et en évitant la multiplicité des tâches qui ne peuvent que nuire à son efficacité.

Martine Ernoult
Présidente de la FADBEN